



Travailleur social ou Travailleuse sociale à la Plateforme d'Accès aux Droits sociaux - H/F

Référence : 25-0700

Titulaire et contractuel.le

COLOMIERS

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Assistants territoriaux socio-éducatifs (Catégorie A)

✓ Grade : Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

La direction générale déléguée en charge des territoires et de l'action sociale de proximité a en charge, dans son domaine d'intervention, de l'organisation et du pilotage de l'action sociale et médico-sociale du Conseil départemental. Elle contribue ainsi à la définition et à l'évaluation transversale des politiques publiques qui permettront de mettre en oeuvre les orientations de la collectivité.

Elle dispose pour cela de Directions et missions suivantes dont elle a la responsabilité directe :

- Les 5 Directions territoriales des Solidarités
- La Direction Enfance et Famille
- La Direction de la Coordination et du Développement Social
- La Direction du Pilotage des Solidarités
- La mission Stratégie des politiques sociales
- La plateforme départementale d'accès aux droits sociaux : Haute-Garonne Solidarités

La plateforme Haute-Garonne Solidarités accueille écoute et oriente les personnes en situation de précarité qui ne sont pas déjà suivies par les Maisons des solidarités. Elle apporte une réponse de premier niveau et favorise l'accès au droit commun et aux dispositifs sociaux.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Garantir un accueil permettant d'évaluer la demande sociale, de renseigner et d'orienter, si nécessaire, l'utilisateur sur les dispositifs d'action sociale auquel il peut prétendre.

Traiter et instruire les demandes pour les usagers non accompagnés par une MDS.

Préparer, le cas échéant, le passage vers une intervention sociale d'accompagnement.

Missions principales :

- Accueillir les différents publics.
- Recueillir et identifier la demande de l'utilisateur : évaluer la situation sociale dans le cadre d'une primo-analyse.
- Instruire les demandes de bons solidaires pour les usagers non accompagnés par une MDS.
- Traiter diverses autres demandes pour les usagers non accompagnés par une MDS
- Informer sur les dispositifs d'action sociale.
- Offrir une orientation vers le service ou la personne compétente et / ou une aide personnalisée si nécessaire.
- Veiller à la qualité de l'accueil.
- Contribuer au développement du service.

Avantages :

- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures** : 25 jours de congés
 - **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
 - **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste. (*ici ou dans conditions particulières d'exercice*)
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.
- **Titres-déjeuner** : Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif (MDPH, HGI, MDS, DTS), vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Profil attendu :

- Diplôme d'état d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé ou conseiller en économie sociale et familiale

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 25/07/025

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)*) **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

- Lucie LAPRADE
- 05.34.33.36.54